



Demande d'asile en France d'une personne né en france mais de nat

Par **Malaika12**, le **11/02/2012 à 22:37**

Bonjour, je suis née en France et j'y ai étudié jusqu'à l'âge de 14 ans, puis mon père m'a amené en République Démocratique du Congo, mon pays d'origine. À 24 ans plus tard, j'ai eu des problèmes politiques avec le pays et que j'ai dû quitter dans la précipitation avec ma fille de 4 ans... De retour aujourd'hui, j'ai fait une demande d'asile afin d'être protégé des autorités congolaises... mais est-il possible d'acquérir la nationalité française? ou peut-on être réfugié politique dans le pays de sa naissance..

Merci beaucoup de me répondre

Par **youris**, le **12/02/2012 à 11:29**

bjr,

si vous remplissez les conditions imposées par l'article 21-7 du code civil, voir ce lien :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F295.xhtml>

cdt